

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE OSSES

Séance du 03 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le trois juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Marc OÇAFRAIN.

**Étaient présents** : Mme CHAMALBIDE Corinne, Mme CASIRIAIN Elena, M. DACHAGUER Peio, Mme FALXA Odile, M. GOICOECHEA Iñaki, Mme IDIART Claudine, M. IÑARRA François, M. IRIART Jean Claude, M. JORAJURIA Ramuntxo, M. MATEO Jean François, M. LEKUMBERRY Xantxo, M. OÇAFRAIN Jean-Marc, Mme PERUSANSENA Elodie

**Étaient excusés** : Mme AYÇAGUER Elorri, M. HEGUY Antton

**A été nommée comme secrétaire de séance** : Mme CASIRIAIN Elena

Date convocation : 27 mai 2025

Date d'affichage : 27 mai 2025

### DECISION N° 1 : MISE A DISPOSITION D'UN AGENT COMMUNAL A LA COMMUNE DE SAINT MARTIN D'ARROSSA DU 1ER SEPTEMBRE 2025 AU 31 AOUT 2026

(Nomenclature : 4.1)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du renouvellement de la mise à disposition d'un agent communal à la commune de Saint Martin d'Arrossa en vue d'assurer l'accompagnement des enfants lors du transport scolaire du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2026.

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de cet agent communal et à engager toutes démarches nécessaires à ce dossier.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme

OSSES, le 03 juin 2025

Le Maire,

Jean-Marc OÇAFRAIN

Acte rendu exécutoire

Après publication ou notification le 12/06/2025

Et après transmission en sous-préfecture le 12/06/2025

